



2019-03-029-DVCS

nomenclature: 8.9



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 MARS 2019

OBJET : CONVENTIONS ANNUELLES DE PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept mars, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. HERVELIN, Mme BAULON, M. GONZALES, M. LAPEBIE, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, M. LECERF, Mme MOUNIER, Mme PICAT, M. COUTIER, Mme SAINT-AUBIN, M. DUBUS, Mme BISBAU, M. SAUBIETTE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. AJA, Mme MONTAUCET, M. ROBLES, Mme FAURE

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

Mme NOGARO	procuration à	Mme BAULON
Mme CORRIHONS	procuration à	M. DUBERT
M. GARANS	procuration à	M. GONZALES
M. SALLABERRY	procuration à	M. PERRET
Mme CAMBRONERO	procuration à	Mme PICAT

ABSENTS EXCUSÉS

M. CLAVERIE

ABSENTS :

M. POULAERT, Mme DELAVENNE

SECRETARE DE SEANCE : M. DUBERT

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 30



2019-03-029-DVCS - CONVENTION ANNUELLE DE PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Monsieur le Maire présente les conventions de partenariat avec les associations sportives et culturelles élaborées conformément aux dossiers de conventionnement remis par celles-ci, et concernant

soit :

- le montant de la subvention annuelle allouée,

et/ou

- d'un projet spécifique

et/ou

- la mise à disposition régulière d'installations sportives municipales

Voir tableau en annexe

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-29

Considérant le projet de convention,

DELIBERE

APPROUVE les Conventions de Partenariat à intervenir avec les associations sportives et culturelles relatives soit à l'attribution d'une subvention annuelle pour l'année 2019 et/ou au soutien de projet spécifique et/ou à la mise à disposition régulière d'installations sportives.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ces conventions de partenariat et tout autre document s'y rapportant

DIT que la somme nécessaire est prévue au Budget.

Vote: 29

Pour: 29

M. Garans (pouvoir à M. Gonzales) ne prenant pas part au vote

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 28 mars 2019

Le Maire





CONVENTIONS DE PARTENARIAT 2018 AVEC ASSOCIATIONS SPORTIVES et CULTURELLES

Associations SPORTIVES	Mise à disposition régulières des installations municipales	Subvention Projet spécifique	Subvention Fonctionnement
AEROFIT'S CLUB TARNOS	OUI		250 €
ALTB	OUI		1.500 €
AST OMNISPORTS			38750 €
AST Aérobie	OUI		
AST Athlétisme	NON		
AST Course à pied	NON		
AST Free Danse	NON		
AST Football	OUI		
AST Gymnastique Volontaire	OUI		
AST Karaté	OUI		
AST Pétanque	OUI		
AST Yoga	OUI		
ASTT Tennis	OUI	1800€ Bail location courts tennis municipal	700 €
B.T.S.	NON		27.000 €
Cadence Forme	OUI		0
DISC GOLF Sud Landes	NON		250 €
ECOLE DE RUGBY	NON	500€ (organisation 50 ans asso)	2.000 €
Randonnées et Tourisme Pédestre	NON		200 €
SICSBT OMNISPORTS			24573 €
SICSBT Boxe Anglaise	NON		
SICSBT Boxe Française	NON		
SICSBT Chorale (culture)	NON		
SICSBT Cyclotourisme	NON		
SICSBT Danse Classique	NON		
SICSBT Danse Contemporaine	OUI		
SICSBT Echasses	NON		
SICSBT Echecs	OUI		
SICSBT Entretien Physique	OUI		
SICSBT Judo	NON		
SICSBT kenpo kai	NON		
SICSBT Gymnastique Sportive	OUI		
SICSBT Handball	OUI		
SICSBT Musculation	NON		
SICSBT Pôle Dance	OUI		
SICSBT Tir à l'Arc	OUI		
SICSBT Taï Chi Chuan	NON		
SICSBT Surf	OUI		
Squash club de l'Adour	NON	500€ (participation championnat)	
Sud-Ouest Aïkido	OUI		0



TENNIS CLUB LA PALIBE	OUI		1.200 €
TREC	OUI	250€ (achat de matériel)	250€
VELO CLUB TARNOS	OUI	1500€ Organisation du départ d'une étape de la course cycliste l'ESSOR BASQUE à TARNOS	6000€

Associations CULTURELLES	Mise à disposition régulières des installations municipales	Subvention Projet spécifique	Subvention Fonctionnement
AEP AEOLIA	NON		150 €
AMIS DE L'ART	NON		600 €
ANACR	NON		300 €
CENTRE CULTUREL ET SOCIAL BOUCAU-TARNOS			8 700 €
CCSBT Aquarelle	OUI		
CCSBT Calligraphie	OUI		
CCSBT Cirque	OUI		
CCSBT Danse Espagnole	OUI		
CCSBT Dessin Peinture	OUI		
CCSBT Généalogie	OUI		
CCSBT Bazaröide	NON		
CCSBT Théâtre enfant	OUI		
CCSBT Espagnol	OUI		
CCSBT Art et produits naturels	OUI		
CLUB DES AINES DES BARTHES	OUI		500 €
COMITE DES FETES TARNOS	OUI		0€
CHORALE ERMEND BONNAL	OUI	500€ (organisation concert du 30ème anniversaire)	800 €
LA LOCOMOTIVE	OUI		13000 €
RENCONTRE ET AMITIE	OUI		600 €
RALLYE DES DEUX ETANGS	OUI		0€
COULEUR DES ILES	OUI		0€